



FGTE  
CHEMINOTS

# USURE PROFESSIONNELLE À RÉSEAU LA CFDT CHEMINOTS MONTE AU CRÉNEAU

La Cfdt s'engage pleinement dans les discussions visant à traiter l'usure professionnelle des agents de la SA Réseau. Elle a porté des revendications lors des bilatérales, issues de groupes de travail internes, et porte la nécessité de lutter contre l'usure professionnelle tout au long d'une carrière. La prise en compte de la pénibilité ne suffit pas, les changements doivent être plus ambitieux.

## TOUS LES MÉTIERS DOIVENT ÊTRE TRAITÉS

La Cfdt l'affirme : il n'est pas question de se contenter de traiter seulement une partie des métiers, tous sont soumis à des facteurs d'usure professionnelle.

- ➔ **Maintenance et travaux** avec chacun leurs particularités : voie, SE, télécoms, EALE, EIV...
- ➔ **La circulation** pour lesquels les actions engagées ne sont pas suffisantes
- ➔ **Les directions techniques et territoriales** dont les préoccupations sont particulières et trop souvent ignorées
- ➔ **La formation**, en campus et en établissement
- ➔ **Les fonctions supports**, essentielles à la production
- ➔ **Les personnels d'encadrement** qui doivent être considérés avec leurs particularités au sein de réseau
- ➔ **La sphère horaire**, de la Direction d'Attribution des Capacités (DAC) aux Bureaux Horaires (BH) et Guichets Opérationnels (GO)

**LA CFDT NE SE CONTENTERA PAS D'UN TRAVAIL PARCELLAIRE ET VEILLE À CE QU'AUCUN MÉTIER NE SOIT OUBLIÉ**

## DES SOLUTIONS EFFICACES ET NOVATRICES

La Cfdt exige que l'usure professionnelle ne se mesure pas seulement en rapport avec la pénibilité liée à la nature des métiers exercés.

Si la pénibilité est sans aucun doute génératrice d'usure professionnelle, elle n'en est pas la seule responsable.

**POUR LA CFDT, LES ACTIONS ENGAGÉES DOIVENT AUSSI PRENDRE EN COMPTE, ENTRE AUTRES :**

- ➔ **Le traitement des irritants** du quotidien
- ➔ **La qualité de vie au travail** et l'ergonomie des postes et outils
- ➔ **La charge de travail** et son adéquation avec les postes auxquels elle est attribuée
- ➔ **Le sens au travail** doit être redonné
- ➔ **Le choix des horaires** et **régimes de travail** doit permettre d'atténuer les impacts de la pénibilité
- ➔ **Le partage des bonnes pratiques** existantes, qui peinent à se généraliser
- ➔ **La valorisation des compétences** par des parcours professionnels satisfaisants
- ➔ **L'arrêt indispensable des réorganisations** et des retours d'expérience objectifs sur celles déjà faites
- ➔ **Les effectifs** doivent permettre une couverture optimale des postes pour stopper la sur-sollicitation des agents et Dpx, et réduire la charge des gestionnaires d'utilisation



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)



[contact@cfdtcheminots.org](mailto:contact@cfdtcheminots.org)



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots\_officiel

### SUR LE RYTHME DE TRAVAIL

- ➔ Le **travail de nuit et de week-end** a un impact indéniable sur l'usure professionnelle, s'il ne peut pas être évité, il doit donner lieu à de meilleures compensations en temps
- ➔ Les **horaires décalés**, lorsqu'ils sont indispensables, doivent être organisés de façon à avoir le moins d'impact possible sur l'organisme. Des études scientifiques offrent des possibilités d'atténuation de la pénibilité horaire, la SA réseau doit s'en emparer
- ➔ La **programmation** doit permettre aux agents d'avoir de la visibilité sur leur utilisation
- ➔ Les **astreintes** et les sorties qu'elles imposent doivent être mieux compensées en temps
- ➔ Les **adaptations de régimes de travail** (via article 49 ou horaires individualisés) doivent être actées lorsqu'elles répondent à une demande des agents et sont compatibles avec les nécessités de service

### SUR LE CONTEXTE MÉTIER

- ➔ Le **manque d'effectifs** doit être pallié en priorité
- ➔ La **technicité** et les **compétences** doivent être valorisées
- ➔ Le **reporting** doit être mesuré et son utilité rationalisée
- ➔ Les **expositions à la pénibilité** sont incessantes et doivent donner droit à des «souffles»

### SUR L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- ➔ Développer des métiers et postes de **fin de carrière**
- ➔ Refaire des **parcours professionnels** et favoriser la mobilité géographique et fonctionnelle
- ➔ Compenser et limiter les **déplacements en formation** pour en favoriser l'accès

### SUR L'ENVIRONNEMENT DIGITAL

- ➔ Du **matériel et du réseau** qui fonctionnent
- ➔ Des **applications** plus conviviales, adaptées et **développées en interne** en tenant compte des réels besoins
- ➔ **Plus de prise en compte de l'ergonomie des postes** en plus de celle des logiciels eux-mêmes
- ➔ Des **formations aux outils** qui permettent à chacun de se les approprier

### SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- ➔ Mieux réfléchir aux **charges de travail** et la répartition des tâches, à l'utilité de chacune
- ➔ Adapter les **horaires et organisations** en fonction des besoins, y compris des agents, et limiter les parcours routiers
- ➔ Inclure les **temps de formations** dans les programmation et/ou roulements
- ➔ Permettre des **temps d'échanges** entre les agents des différents métiers

### SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

- ➔ Travailler sur la **qualité de vie** au travail, qui est indispensable pour lutter contre l'usure professionnelle.
- ➔ Travailler sur les **EPI**, leur confort, leur adaptation en fonction des températures extérieures (*dotation en vestes chauffantes, mise au contrat cadre de sous vêtements thermiques féminins, tenues HV adaptées aux canicules etc...*)
- ➔ Traiter rapidement les **irritants**, notamment par les conseils d'atelier avec de vrais retours et de vrais moyens, y compris à la main des managers
- ➔ Travailler sur les **outils**: leur ergonomie, le bruit, la sécurité...

### COMMENTAIRES CFDT :

#### La CFDT déplore le report de la table ronde prévue le 12 décembre.

Elle a été reportée par la SA Réseau, à la demande d'autres organisations syndicales. Pour la CFDT, ce report, à une date encore inconnue, retarde la mise en oeuvre des mesures qui seront décidées, **au détriment des agents.**

**POUR LA CFDT IL EST INDISPENSABLE ET URGENT DE PORTER LES PRÉOCCUPATIONS ET REVENDICATIONS DES AGENTS DE LA SA RÉSEAU POUR Y RÉPONDRE**

